

Juin 2023

Le Petit Boétrat

Mesdames, Messieurs, chers Administrés,

Quelques pages pour vous informer de l'évolution des dossiers en cours à Boyer...

Si ce printemps ensoleillé nous offre de belles journées, nous espérons vivement que notre village voit son déficit de pluie se réduire pour garder ses paysages verdoyants durant l'été, assurer les récoltes, et éviter une sécheresse dont nature et population souffriraient.

L'actualité de Boyer :

-Le budget 2023 voté en mars à l'unanimité ne comporte pas d'augmentation des taux d'imposition communaux. L'Etat a réévalué les bases de toutes les valeurs immobilières faisant augmenter les recettes fiscales. L'inflation sur coût de la vie invite à la modération.

-Le 1^{er} avril une opération « Boyer Propre » a permis de ramasser les débris abandonnés. Chaleureux remerciements aux personnes qui sont venues aider à ce nettoyage de printemps.

-Changement des tables et bancs vétustes ou cassés : 15 bancs ont été achetés ce printemps 2023 et installés en lieux et places des anciens, deux tables de pique-nique sont installées coté Bourg près de la Natouze.

Les chantiers importants initiés depuis plusieurs années mais retardés par les crises sanitaires puis économiques et sociales vont enfin passer à la phase travaux :

-Maison Maurice : après un deuxième marché public, nous avons obtenu des offres suffisamment nombreuses. Le début des travaux se fera début juillet.

-Eglise : sommes toujours en attente de la notification par la Sous-Préfecture de l'attribution d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux qui serait caduque si un commencement de travaux avait lieu avant ce « feu vert ».

-Lavoir de Pymont, nous déplorons l'immobilisme de ce chantier, l'Association de Réinsertion Tremplin avec laquelle nous sommes engagés manque actuellement de main d'œuvre, mais le responsable nous assure que tout sera mené à bien.

-L'étude Faune-Flore arrive en fin de parcours pour le site envisagé d'un futur champ photovoltaïque sur les anciennes carrières du lieudit « la Garenne ». Bilan de l'enquête en septembre.

Ces projets vous seront développés dans les pages suivantes de même que les informations sur les animations estivales.

Votre maire et ses Conseillers vous souhaitent un bel et bon été !

Jean-Paul BONTEMPS, Maire

Cérémonie du 8 Mai : Armistice mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe

Commémoration malheureusement peu suivie...

La guerre fait rage à notre porte, le bonheur de vivre en paix ferait-il partie des « avantages acquis » et ne serait-il pas accessible à tous ?

Les témoins de 39/45 sont peu nombreux. Perpétuer ces souvenirs douloureux pour ne pas oublier, ne pas banaliser, pour que l'histoire fasse sens est sans aucun doute un de nos devoirs de citoyen. La jeune génération a d'autant plus besoin que nous lui rappelions la gravité des événements qui resurgissent dans l'histoire de notre société sans crier gare.

C'est par la présence et le recueillement de nos administrés que nous porterons ensemble les valeurs de partage, le sentiment d'appartenance à notre communauté. Nous sommes libres grâce à nos anciens combattants, et notre devoir de mémoire est fondamental pour préserver nos valeurs républicaines.



Budgets 2023

Budget Panneau photovoltaïques :

Recettes - Fonctionnement : 122 118.87 € dont 97 794.87 € d'excédent antérieur reporté

Dépenses - Fonctionnement : 122 118.87 € dont 90 000.00 € d'excédent affecté au budget principal

Recettes - Investissement : 33 769.04 €

Dépenses - Investissement : 33 769.04 € dont 14 758.04 € d'excédent reporté

En synthèse : Total recettes fonctionnement + investissements : 155 887.91 €

Total dépenses recettes fonctionnement + investissements : 155 887.91 €

Budget Principal de la Commune :

Recettes - Fonctionnement : 1 026 000.37 € dont 483 988.37 € d'excédent antérieur reporté et 90 000 € par l'affectation d'une partie de l'excédent du budget photovoltaïque.

Dépenses - Fonctionnement : 1 026 000.37 € dont 411 646.90 € affecté à la section investissement du budget principal.

Recettes - Investissement 885 249.90 € dont 411 646.90 € affecté de la section investissement au budget principal.

Dépenses - Investissement 885 249.90 € dont 644 869.53 € pour les travaux prévus sur les années 2023 et 2024.

Le budget des panneaux Photovoltaïques a dégagé un excédent de 90 000€ qui sera affecté aux travaux de la commune.

Chantiers en cours et à venir

Aménagement du local technique, 154 rue du Jus :

Nos agents ont réaménagé la partie atelier, ainsi qu'une pièce qui leur permet de déjeuner sur place dans un lieu propre.

Restauration du lavoir de Pymont :

L'association Tremplin a reçu les pierres qui sont en cours de taille.

Rénovation de l'église :

Nous attendons encore la notification définitive de la subvention DETR afin de pouvoir démarrer les travaux.

Fondation du Patrimoine : montant total actuel des dons 21 490€ dont 15 000€ de la Pierre Fiche

Projet champ de panneaux photovoltaïques :

Nous attendons le rendu de l'étude Faune-Flore à partir de septembre 2023.

Rénovation de la Maison Maurice, 137 rue du Bourg :

LOTS	Désignation	Entreprises mieux disantes	Total marché de base HT
1	Maçonnerie, gros-œuvre	CORRAND Bâtiment	125 270.58 €
2	Charpente- couverture-zinguerie	VION Antoine	88 677.83 €
3	Menuiseries intérieure-extérieures	CHEVILLON	49 940.27 €
4	Serrureries	METALLERIE du CHATEAU	27 112.00 €
5	Isolation-Plâtres-Peintures-Enduits	GENAUDY	142 345.03 €
6	Chapes-sols collés-faïences	TACHIN	11 726.20 €
7	Ventilation-Plomberie-Sanitaires	DESCHAMPS	44 163.64 €
8	Electricité, courants forts et faibles	COMALEC	35 838.05 €
9	Murs ossature bois, planchers bois	SAÔNE SEILLE Charpente	84 090.00 €
TOTAUX			609 163.60 €
Main d'Œuvre, Bureaux études, Contrôles			44 650.00 €
Total général			653 813.60 €

Financement :

DETR (Etat) : 160 531€

REGION : 74 871€

DEPARTEMENT : 31 500€

Autofinancement : 386 912€ par la location des appartements créés.

Dates des prochaines manifestations des associations

La Pierre Fiche : Mme Catherine HUMBERT, Présidente - 06.75.24.53.05

- Brocante : 25 juin 2023
- Assemblée Générale : 3 octobre 2023
- Marché Artisanal : 19 novembre 2023

Le Foyer Rural : Mr François GIRARD, Président - 06.22.14.85.91

- Gymnastique : tous les lundis de 18h30 à 19h30
- Marché hebdomadaire : tous les mercredis à 9h00
- Journée bœuf à la broche : dimanche 27 août 2023
- Déplacement pour « l'Héritage Goldman » le 17 mars 2024, inscriptions immédiates
- Module « équilibre » organisé par les ateliers « bons jours » de la Mutualité Française : 10 séances d'1 heure en septembre-octobre 2023, s'inscrire.
- Assemblée Générale le vendredi 20 octobre 2023 à 19h30.

La vie des entreprises

Marché Gourmand le samedi 17 juin à **La Miellerie de la Natouze** 220 chemin de l'Arvolot 71700 Boyer de 9h à 18h avec la présence d'une vingtaine de producteurs en alimentaires ou artisanaux.

Extraction du miel en direct - Echange sur la vie de l'abeille - Explication du fonctionnement d'une colonie par la présence d'une ruche virtuelle.

Ouverture d'une ruche réelle en toute sécurité le matin à 11h et l'après-midi à 16h (sous réserve d'une météo compatible : absence de pluie et température de minimum 20 degrés)

Pour tous renseignements : BONTEMPS Gilbert 06.61.10.24.62

La Métallerie du Château déménage de Venière jusqu'à « Route de la Saône » 71700 BOYER, ce nouvel atelier a pris la place de l'ancienne scierie. Une activité en développement !

**Nouveauté : Distributeur à « la Ferme des Muses »,
Anne-Laure Bontemps, Chemin de l'Arvolot, BOYER.**



Ce distributeur comporte 35 casiers réfrigérés. Il est installé depuis février 2023 et propose les productions de la ferme.

La gamme de produits frais : lait, beurre, crème fraîche, faisselle, yaourt nature et fruits, crème dessert, Skyr) et les fromages (tome, camembert...).

Vous pouvez aussi y trouver des produits de fermes voisines (jus de pomme, terrine de porc, marmelade...).

Le distributeur est ouvert 7j/7, de 7h à 20h. Les règlements se font par carte bancaire.

Le point de vente à la ferme est ouvert les samedis de 10h à 12h30, avec la vente de produits laitiers et de produits de fermes et producteurs voisins (miel, marmelade, sablés, farine, bière, terrines, jus de pomme...).

Nouvelles entreprises :

TTD : débarras, nettoyage, manutention de mobilier, Thibault THEUVENOT rue du Bourg 06.11.91.64.75

Electricité Générale : Jean-Claude WEBER 06.40.11.99.83, 309 Baudinet.

Nouveaux hébergements :

Chambres d'hôtes et Gîtes : La Baudinière, Valérie LAPORTE 06.41.17.63.71, Baudinet.

Gîtes au Moulin de L'Epine, Mickael ROLLAND 06.24.43.24.53, L'Epine.

Gîtes Nuizen, Fabienne ERLINGER 06.03.32.34.34, Cours Bouchey.

Boyer en photo

Villes, Villages et Maisons Fleuris de Saône-et-Loire 2022 :

1^{er} prix du Fleurissement individuel donnant sur la voie publique remis le 31/01/23 au Creusot, à Mr et Mme Patrick VINCENT domiciliés à BOYER.



Bravo à Claudette et Patrick pour leur constante implication qui leur permet au fil des années de se maintenir dans les premiers prix de Saône et Loire !

Parc avec arbres fruitiers et table, en Pigeon.
Pour de joyeux piques - niques en famille, entre amis !



Pont de la Natouze au Bourg :

Début 20^{ème} siècle



Aujourd'hui

Rappels pour le vivre ensemble

Les tontes doivent être faites dans les horaires suivants :

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Le dimanche : de 10h à 12h.

Il est **interdit brûler des déchets verts** (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Après **22 heures**, les règles de bons voisinages nous rappellent d'éviter les **bruits excessifs**.

Respect de la quiétude des uns et Tolérance des autres permettent un voisinage apaisé !...

Communauté de Commune de Sennecey-Le Grand

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Sennecey-Le-Grand :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 9h-12h / 14h-18h

*En raison des **FORTES CHALEURS** annoncées les déchetteries du territoire passeront en horaires aménagés à compter du **VENDREDI 15 JUILLET** et jusqu'à nouvel ordre.*

Les horaires seront les suivants : 8h-13h aux jours d'ouverture habituels

Communauté de communes :

Adresse : 30 rue des Mûriers - 71240 SENNECEY LE GRAND

Tél. : 03.85.44.91.92

Mail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Site internet : www.cc-entresaoneetgrosne.fr

Horaires d'ouverture des bureaux du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h

Contacts téléphoniques

-Service Assainissement :	03.85.99.80.07
-Service déchets / environnement :	03.85.44.78.99
-Services Portage de repas	03.85.44.99.28

France Services, un service public pour tous publics :

Tél. : 03.85.44.99.28

Pour vos démarches administratives du quotidien :

Immatriculation de véhicules, RSA, impôt, permis de conduire, accès aux services en ligne... Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Accompagnement et proximité : quand vous vous rendez dans une Maison France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial.

Horaires de la Mairie et de l'Agence Postale

Vous pouvez nous contacter au 03.85.51.03.69 ou par mail à mairie@boyer71.fr

La Mairie est ouverte au public les :

- Lundis de 13h30 à 17h00
- Mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

La permanence du Maire se tient les vendredis de 14h00 à 16h00.

Si vous souhaitez le rencontrer à un autre moment, merci de prendre rendez-vous au 03.85.51.03.69.

L'Agence Postale est ouverte les :

- Lundis de 13h30 à 16h45
- Mardis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- Jeudis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45
- Vendredis de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Vous pourrez retrouver les informations de la Commune de Boyer :

- sur notre site internet : www.boyer71.fr
- sur l'application Panneau Pocket